

# La Savanne des Pétrifications et l'Anse Trabaud



Randonnée n°93127

Une randonnée proposée par Netra

Une randonnée dans un cadre étonnant, semi-désertique, en bordure de mer. Opportunité d'une bonne baignade sur une plage peu fréquentée. De quoi allier les plaisirs de la marche et ceux de la plage.

<b>Durée :</b>	2h05	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	7.31km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	9m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	9m		
<b>Point haut :</b>	16m	<b>Commune :</b>	Sainte-Anne (Martinique) (97227)
<b>Point bas :</b>	0m		

## Description

Départ au parking de Grande Terre, situé entre l'anse des Salines et l'anse à Prunes, à Sainte-Anne. Depuis le bourg de Sainte-Anne, prendre la D9 en direction de la plage des Salines. Arrivé à la plage, prendre la piste à gauche. Dépasser la pointe des Salines et gagner le parking à proximité d'une aire de pique-nique.

**(D/A)** Poursuivre la piste vers l'Est, en milieu arbustif, et longer à distance l'anse à Prunes. Quand le terrain est plus dégagé, repérer légèrement sur la droite un pont qui enjambe la rivière venant de l'étang des Salines.

**(1)** Franchir le pont. Poursuivre à l'Est, en demeurant près de la côte. Dépasser ainsi l'anse de l'Écluse puis l'anse Braham et atteindre la pointe d'Enfer (belle vue).

**(2)** Partir au Nord, en demeurant plus ou moins près de la côte.

**(3)** Le sentier oblique au Nord-Est et longe la plage de l'anse Trabaud. Poursuivre jusqu'au fond de l'anse ou bien s'arrêter avant sur la plage, selon son inspiration.

**(4)** Revenir sur ses pas, jusqu'à l'extrémité Sud-Ouest de la plage.

**(3)** Ne pas reprendre le sentier emprunté à l'aller, qui reste près de la côte, mais prendre un sentier qui part sur la droite en se maintenant au pied du morne des Pétrifications.

**(5)** Poursuivre au Sud-Ouest au milieu de la Savane des Pétrifications. Atteindre le pont emprunté à l'aller.

**(1)** Franchir le pont, longer l'anse à Prunes et regagner le point de départ **(D/A)**.

## Informations pratiques

Un des endroits les plus ensoleillés et les plus secs de la Martinique ! Il est impératif de s'équiper de protections solaires : chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire, etc., selon sa propre sensibilité.

Pour les mêmes raisons, emporter des réserves d'eau suffisantes.

Des chaussures de marche ou de sport sont nécessaires. Le temps effectif de marche est de l'ordre de 2 heures à 2 heures 1/2. Le temps total de la randonnée dépend évidemment du temps d'arrêt à la plage.

Prévoir un maillot et une serviette de bain pour la plage de l'anse Trabaud. Présence de rouleaux, rester prudent en se baignant.

S'informer au sujet du [serpent fer de lance](#) (trigonocéphale).

Randonnée effectuée deux fois par l'auteur, la première le 02 octobre 1983, la seconde le 27 novembre 1983.

## Points de passages

**D/A Parking de Grande Terre - Plage des Salines**

N 14.396066° / O 60.86951° - alt. 7m - km 0

**1 Pont sur la rivière venant de l'Etang des Salines**

N 14.39696° / O 60.863888° - alt. 0m - km 0.7

**2 Pointe d'Enfer**

N 14.397853° / O 60.856249° - alt. 10m - km 1.71

**3 Extrémité Sud-Ouest de la plage de l'Anse Trabaud**

N 14.406013° / O 60.853772° - alt. 8m - km 2.8

**4 - Plage de l'Anse Trabaud**

N 14.412568° / O 60.84788° - alt. 3m - km 3.92

**5 - Savane des Pétrifications**

N 14.401731° / O 60.859115° - alt. 14m - km 5.83

**D/A Parking de Grande Terre - Plage des Salines**

N 14.396066° / O 60.86951° - alt. 7m - km 7.31

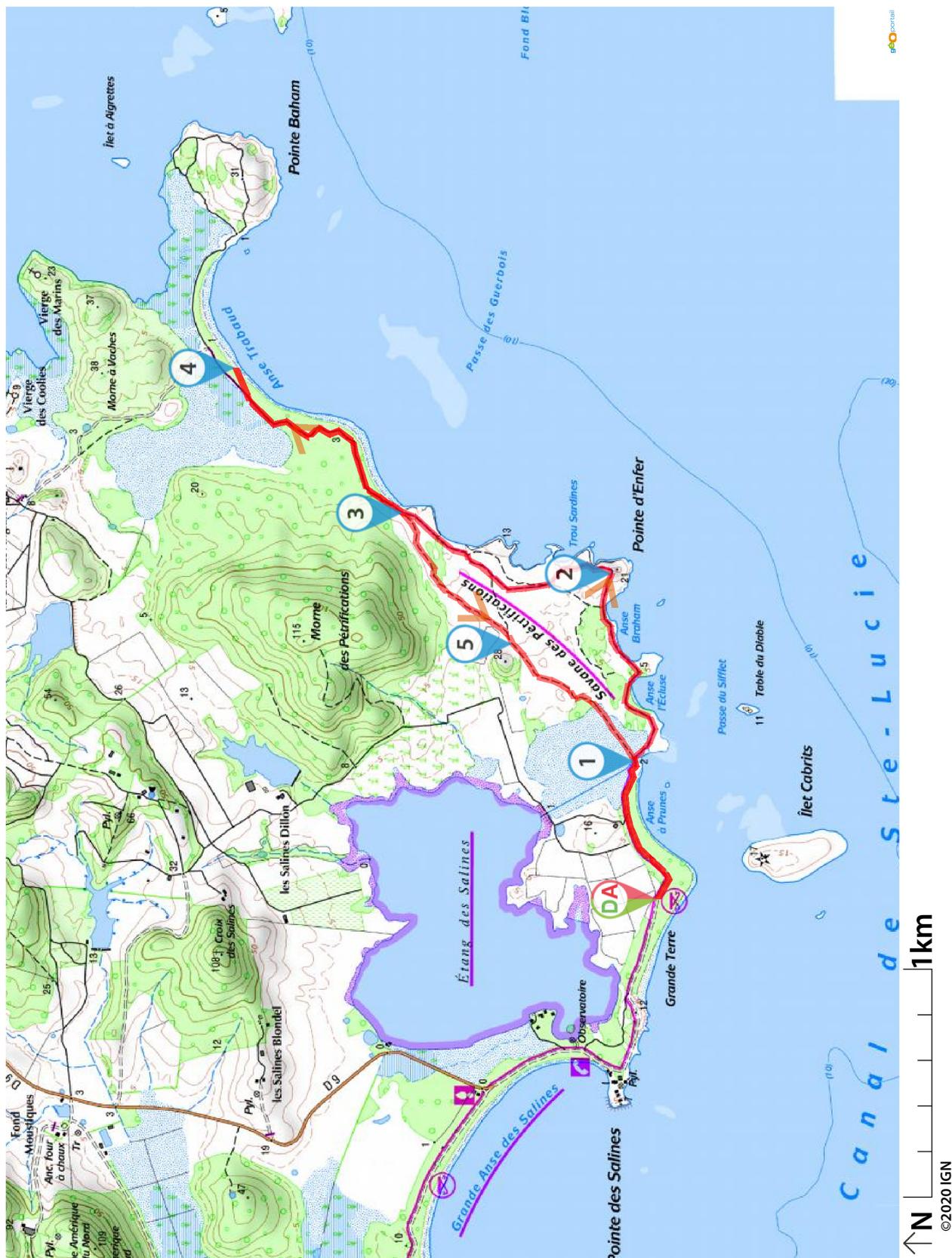
## A proximité

La savane des Pétrifications est ainsi nommée du fait de l'abondance qu'il y avait de bois fossilisés. Ces vestiges ont été pillés depuis longtemps et il n'en reste guère de traces... Les passionnés de géologie, comme les simples curieux, pourront télécharger la fiche n°18 du [Patrimoine Géologique National du Département de la Martinique](#).

Au Sud de l'étang des Salines, à l'indication "Observatoire" sur la carte IGN au 1/25000, parcours de découverte sur pilotis de l'étang et de la mangrove, avec panneaux d'information: une excellente opportunité de pénétrer un milieu naturel généralement peu accessible.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-savanne-des-petrifications-et-l-anse/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

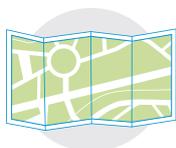
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



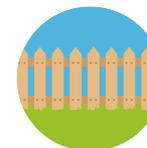
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**